

FERNEY magazine

N° 30

SEPT/OCT/NOV

2014

PROJETS & ACTIONS

Le **Conservatoire** à rayonnement  
communal **de musique**  
**et de danse**

[www.ferney-voltaire.fr](http://www.ferney-voltaire.fr)

FERNEY  
VOLTAIRE



### > Horaires de la mairie

Du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 14h à 18h. Le vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h. 04 50 40 71 21

### > Urgences

Gendarmerie 17 / 04 50 40 59 30  
Pharmacie de garde 32 37  
Police municipale 04 50 28 40 40  
Pompiers 18 / 04 50 40 66 84  
SAMU, médecin de garde 15  
Urgence médicale ou dentaire 15  
Centre anti-poison – Lyon 04 78 54 14 14  
Centre des grands brûlés – Lyon 04 78 61 89 50  
Ambulances JMS 04 50 20 60 62  
Eau (SOGEDO) 04 50 41 55 19  
Assainissement (SDEI) 04 50 99 04 13

### > Hôpitaux-santé

Hôpital Annemasse-Bonneville 04 50 87 47 47  
Hôpital Saint-Julien-en-Genevois 04 50 49 65 65  
Hôpital de la Tour – Meyrin 00 41 22 71 96 11  
Centre de soins infirmiers (cabinet ou domicile),  
Maison Saint-Pierre 04 50 40 53 20

### > Déchèteries

Péron 04 50 59 14 64  
Saint-Genis-Pouilly 04 50 42 09 41  
Versonnex 04 50 42 74 74  
Enlèvement des encombrants 04 50 20 65 86

### > Divers

Office de Tourisme 04 50 28 09 16  
Centre nautique 04 50 40 78 73  
Cinéma Voltaire 04 50 40 84 86  
Bibliothèque pour tous – Maison Saint-Pierre,  
rue de Genève – Lundi et mercredi 15h30-18h30, jeudi  
16h-19h, samedi 9h30-12h 04 50 40 73 78

### > Permanences

#### La Cimade vous reçoit

Accueil des sans-papiers tous les vendredis de 9h à 12h, sans rendez-vous. Maison Saint-Pierre, 11 rue de Genève. Informations : 06 70 09 38 98

#### Permanences retraite

La caisse d'assurance retraite et de la santé au travail – la CARSAT – reçoit dans les locaux de la Cité administrative Simone Veil, Groupement des Transfrontaliers, 62 rue de Genève, 01630 Saint-Genis-Pouilly. Accueil les 2<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> mercredis de 9h à 12h et de 14h à 17h sur rendez-vous. Appeler le 3960 d'un poste fixe (prix d'un appel local), le 09 71 10 39 60 depuis l'étranger, d'une box ou d'un mobile. Munissez-vous de votre numéro de sécurité sociale.

#### Sécurité sociale

L'assistante sociale reçoit les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> jeudis du mois de 9h à 12h. Maison Saint-Pierre, rue de Genève. Toujours sur rendez-vous – 04 57 94 10 10 Mme Coedes.

#### Ni putes ni soumises – Pays de Gex

Le comité Ni putes ni soumises – Pays de Gex accueille le public au bureau des permanences situé derrière l'arrêt de bus F, Ferney-Voltaire-Mairie. Conseil, lundi et vendredi, 9h-11h et accueil convivial, lundi et vendredi 11h-16h, mardi, mercredi, jeudi 12h-16h. Informations: Blandine Charrue, 06 79 77 08 94, npns.ferneypaysdegex@free.fr

Retrouvez toutes les permanences sur [www.ferney-voltaire.fr](http://www.ferney-voltaire.fr)

## Brèves ville

### > Travaux

#### Chemin Florian

Actuellement occupé, le chemin Florian restera partiellement inaccessible à la circulation jusqu'à novembre. Les trottoirs sont élargis pour permettre l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite. Les travaux de raccordement des particuliers en eau, électricité et téléphonie sont en cours. Les poteaux béton et les câbles aériens ont été retirés et seront remplacés par des luminaires à LED. La chaussée fera l'objet d'un nouveau revêtement goudron. La CCPG profite des travaux réalisés par la commune pour remplacer la colonne d'alimentation en eau potable, ce qui a pour effet de prolonger les travaux et la déviation par la Grand'rue.

#### Chemin Vireloup et avenue des Alpes

Fin septembre début octobre, ces deux axes feront l'objet de travaux de raccordement électrique souterrain pour alimenter le Centre de loisirs Florian, ouvert après la Toussaint, et le transformateur « Terra Vinca ». Plus économique et écologique, l'éclairage à LED sera posé aux abords des nouveaux immeubles. Ces travaux perturberont parfois la circulation.

#### Chemin Vireloup et chemin du Gué

Ils seront fermés à la circulation sporadiquement en septembre et octobre pour séparer les réseaux d'eaux usées et pluviales. La circulation sera déviée vers la route de Versoix.

#### Avenue Voltaire

Des travaux de réfection du trottoir et de la chaussée situés à l'entrée de la copropriété « La Résidence », se feront prochainement avec la création d'un nouveau passage piéton entre le Carré Voltaire et le Carrefour. L'entreprise en profitera pour réparer les tampons de regard qui dérangent le voisinage. La circulation se fera sur chaussée rétrécie avec un alternat géré par des feux de chantier.

#### Chemin de Collex

Pour éviter la formation de nids-de-poule, une solution de reprise de ce chemin est à l'étude. Elle concerne la portion située entre l'avenue du Jura et le chemin du Levant.

#### Ralentisseurs rue de l'Église

Les ralentisseurs en plastique recyclé, situés à hauteur du parc de l'abbé Boisson, seront remplacés par des ralentisseurs en béton afin de sécuriser le passage piéton. La circulation se fera sur chaussée rétrécie et sera réglementée par des feux de chantier.

#### Cimetière

Le mur de soutènement sera prolongé courant octobre afin d'agrandir l'espace et d'accueillir de nouvelles concessions.

### > Nouvel équipement informatique à l'École Calas

Les ordinateurs obsolètes ont été remplacés par quinze nouveaux modèles qui permettront la reprise des cours d'informatique et l'évaluation du brevet des écoles. Un serveur a été installé pour mettre en place un véritable environnement numérique centralisé.

## État civil

### Naissance à Ferney-Voltaire

Michela Catherine Pettinotto est née le 2 septembre à domicile, au 19 avenue des Alpes à Ferney-Voltaire. Ses parents, Jean-Philippe Pettinotto, professeur de lettres modernes à la Cité Scolaire Internationale de Ferney-Voltaire, et Veronica Ianniello, actuellement adjoint d'animation à l'école des Bois à Ornex et ancienne professeure de l'école Jean Calas, tiennent à remercier Catherine Boivent, sage-femme venue en urgence, les pompiers, le médecin Alban Forel, ainsi que l'équipe du SMUR du Centre Hospitalier Annecy Genevois arrivés rapidement sur place.

## Naissances 2014

**JUIN** – BELKAÏD ABDI, Yanis le 01/06 – MERLE Souleyman, le 02/06 – BROCHE Alice, le 03/06 – LEGRAND Raphaël, Nicolas, le 15/06 – BLILI Julia, le 20/06 – PERRAUD Justine, Marie, Madeleine, le 26/06 – EL HILALI Khadija, le 27/06.  
**JUILLET** – ABDU Mourade, Mohamed, le 02/07 – BESSEM Lina, le 02/07 – BOUZIANE Jibrile, le 04/07 – CHIAPELO Faustine, Mei, Delphine, le 04/07 – AGODI Kiara, Ada, le 05/07 – AHAMADA Nasim, le 13/07 – ZRIOUH Nori, le 17/07 – CARAYON Ombline, le 18/07 – TISSOT Maël, Serge, le 18/07 – CELSE Bianca, Marie, Skylar, le 24/07 – EL FALAH Bilal, le 26/07.  
**AOÛT** – BAH Fatoumata, Binta, le 06/08 – DE MATTEIS MARCO Helena, le 10/08 – DOBRANSZKY Aaron, le 12/08 – TAGLIEBER GRESLÉ Augustin, Yves, Primo, le 13/08 – KARMASS Younes, le 17/08 – RIBIERE Thomas, Antoine, le 20/08 – KYRKIMTZIS Mélina, le 24/08 – PUTAUD Mathieu, Victor, le 30/08.

## Décès 2014

**JANVIER** – BRIATTE Francine, Gilberte, Jacqueline, le 16/01.  
**FÉVRIER** – DE FREITAS BAPTISTA Antonio, le 05/02 – GRANT Patricia, le 07/02 – SAVARY Luc, Benoît, le 10/02 – SZYMANSKI Hildegard, Efried, le 10/02 – RASSELMA Taieb, le 19/02 – URSELA Rodolphe, Jean-Baptiste, le 20/02.  
**MARS** – PORCEL Antoine, le 02/03 – BEKHTI Malika, le 15/03.  
**AVRIL** – NICOD Eliane, le 20/04 – CHAPUIS Robert, Joseph, le 24/04 – FORTINI Flavia, le 26/04.  
**MAI** – ANDRIEUX Serge, Jacques, le 03/05 – SOUIDI Nouria, le 06/05 – ORTIZ GUERRERO José, le 10/05 – ROSA Virgile, François, le 15/05 – OAO GAMITO Antonio, le 21/05.  
**JUIN** – HEIDLER Jean, le 17/06 – LOZES Christian, Louis, Bernard, le 19/06.  
**JUILLET** – LEDUC Caroline, Monique, le 01/07 – PIDOUX Jean-Pierre, Maurice, le 2/07 – THIÉBAULT Nicolas, le 02/07 – POISSON Annie, Denise, le 31/07.  
**AOÛT** – JACHYM Florence, le 03/08 – RIPALUT Jean, Hubert, le 18/08.  
**SEPTEMBRE** – MERMOD Camille, Aimée, Marie, le 08/09.

## Six mois d'action au service de notre Commune

Dès notre élection, notre équipe s'est investie dans tous les dossiers : culture, sécurité, urbanisme, secteurs social et scolaire, économie...

Nous sommes à l'écoute de tous nos concitoyens. Les échanges sont toujours constructifs. Les commerçants sont venus en grand nombre à la réunion à laquelle nous les avons conviés le 18 septembre. Cela montre leur implication dans la vie municipale. Ils ont besoin d'aménagements, de soutien et d'encouragements pour contribuer à dynamiser le tissu urbain.

La vitalité du tissu économique garantit que notre ville restera vivante et dynamique.

Ferney-Voltaire appartient aussi aux jeunes. Septembre est traditionnellement le mois de la rentrée scolaire. Jamais autant d'élèves n'avaient été scolarisés. Record battu : 1 152 enfants dans les écoles ! Si la rentrée s'est bien déroulée, de nombreuses questions restent à régler, à commencer par la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires.

Nous avons hérité de chantiers problématiques, au premier chef desquels la « Maison des Cultures ». Ce projet avait été conçu pour des utilisations par trop limitées. Nous devons le réévaluer pour respecter l'intégrité des finances communales impactées par les réductions sans précédent des ressources budgétaires des collectivités. Nous réaliserons un équipement populaire et accessible, affirmant davantage la spécificité culturelle de Ferney-Voltaire au sein du Pays de Gex.



Les lois sur la réforme territoriale mettent en question l'organisation du territoire. Nous souhaitons organiser l'action publique de proximité. L'avenir appartient maintenant à l'intercommunalité. C'est pourquoi nous voulons que toutes les énergies se mobilisent pour établir des synergies dans notre territoire commun. Nous nous attachons à tisser avec Ornex et Prévessin-Moëns de nouvelles relations utiles aux habitants. Travaillons ensemble au bien de tous !

*Daniel Raphoz,  
maire de Ferney-Voltaire*

2  
3

### INFOS PRATIQUES\_02

#### SUR LE VIF\_04

#### PROJETS & ACTIONS

06\_L'extension du Conservatoire\_  
Florian fait peau neuve\_Les améliorations  
du Parc de la Tire\_Nos impôts locaux\_  
Marché bio d'automne

#### IL ÉTAIT UNE FOIS...

13\_Poteries de Ferney-Voltaire :  
une affaire de famille(s)\_La Guerre de  
14-18 à Ferney-Voltaire

#### CULTURE & PATRIMOINE

16\_Festival Filmar\_Théâtre Micromégas  
\_La Raison par Alphabet\_ Daphnis et Eglé

### LE PETIT FERNEYSIEN

18\_Voltaire et les enfants\_Aïkido, force  
et contrôle

### EXPRESSION POLITIQUE\_20

#### MAIRIE PRATIQUE

21\_Seniors, qui sont  
vos interlocuteurs ?

#### INTERCOMMUNALITÉ

22\_Rencontre avec Max Giriat,  
président du SIVOM

#### ÉCONOMIE LOCALE

23\_Metaluma\_Intérieur 45

#### AGENDA\_24

Journal municipal de Ferney-Voltaire.

**Directeur de la publication :** Daniel Raphoz.

**Responsable de la publication :** Matthieu Clavel.

**Rédactrice en chef :** Aline Groley.

**Comité éditorial :** Christophe Paillard,  
Pierre-Marie Philipps, Khadija Unal.

**Maquette et mise en page :** bienvenue-sur-mars.fr

**Photo couverture :** Conservatoire © Pierre-Marie Philipps.

**Crédit photos :** Alexandre Dhordain, Thomas Freitag, Aline  
Groley, Paulus NR, Pierre-Marie Philipps.

**Ont participé à ce numéro :** Jean-Christophe Cusin,  
Olivier Guichard, Roger Vonner, Emmanuel Wilson.

**Impression :** Imprimerie les deux-ponts,  
imprimé sur cyclus print (papier 100 % recyclé)  
avec des encres végétales. Imprimeur **certifié Imprim Vert**,  
label garantissant la gestion des déchets  
dangereux dans les filières agréées, **protection  
de l'environnement**. Tirage à 7 000 exemplaires.

## Festivités avant travaux

La fête du 14 juillet s'est déroulée au château. Après une garden-party aux sonorités jazzy, près de 4 000 spectateurs ont assisté au spectacle pyrotechnique et au bal populaire qui l'a suivi. D'importants travaux de rénovation commençant en novembre, les Journées du patrimoine étaient la dernière occasion de profiter du château avant une fermeture d'environ 18 mois.



## De la musique pour tous les goûts

Le samedi 21 juin, la musique a été à l'honneur à Ferney-Voltaire : groupes professionnels sur la scène du parc de l'abbé Boisson, ensembles du Conservatoire au Temple, Société de musique dans la Grand'rue, suivie d'un DJ et œuvres de Rameau à l'Orangerie du château. La Fête de la musique a enflammé Ferney-Voltaire.

## L'alerte ora(n)ge a écourté la Fête à Voltaire

Alors que l'événement rassemblait plusieurs milliers de personnes et que le programme culturel et récréatif battait son plein, les conditions météorologiques se sont brusquement dégradées. De fortes et subites bourrasques ayant été annoncées, l'évacuation du parc a été décidée à 21h46 et s'est effectuée dans le calme en 30 minutes.



### ■ Les seniors en balade

A l'invitation du service social de la mairie, 85 seniors ferneysiens ont répondu présents pour une sortie à Lausanne, le 17 juin. Après la visite du Musée olympique, le repas fut servi sur le bateau « La Suisse », à bord duquel une petite croisière sur le lac jusqu'au château de Chinon mettait le point d'orgue à cette belle journée.



### ■ Le rendez-vous incontournable de la rentrée

Le dimanche 31 août, le traditionnel Forum des associations ouvrait ses portes à un public nombreux. Celui-ci pouvait découvrir les 48 associations venues présenter leurs activités et s'enrichir de nouveaux membres.

### ■ Les poteries du patrimoine

La 14<sup>e</sup> édition du Marché des potiers s'est déroulée les 20 et 21 septembre. Pour ce rendez-vous traditionnel des Journées du patrimoine, une quarantaine de potiers était venue des quatre coins de la France pour exposer et vendre leurs créations.



### ■ Sur le chemin de l'école

Mardi 2 septembre : les vacances sont finies. C'est l'heure de la rentrée scolaire ! 1 152 enfants ferneysiens ont pris ou repris le chemin à destination d'une des quatre écoles de la ville (Écoles Florian, Intercommunale, Jean Calas, Saint-Vincent), prêts pour une nouvelle année, avec de nouveaux horaires.



### ■ Faites vos jeux

Dans la lignée des célèbres affrontements télévisuels entre Dax et Saint-Amand-les-Eaux, les communes d'Ornex et de Ferney-Voltaire se sont affrontées lors des « Intervilles » le samedi 14 juin, à l'initiative des responsables des accueils de loisirs. Dans une ambiance similaire à celle de son illustre aînée, la compétition a vu la victoire de Ferney.

## En chiffres : l'extension du Conservatoire

- 1 200 m<sup>2</sup> de superficie supplémentaire
- 12 nouvelles salles :  
2 studios de danse de 94m<sup>2</sup>  
et 130m<sup>2</sup>  
1 salle pour la Société de musique  
de 88m<sup>2</sup>  
1 salle de percussions de 44m<sup>2</sup>  
1 salle de travail de 15m<sup>2</sup>  
1 salle d'archives de 15m<sup>2</sup>  
3 salles de piano de 24m<sup>2</sup> et 28m<sup>2</sup>  
3 salles de formation musicale  
de 28m<sup>2</sup> et 30m<sup>2</sup>
- 9 placards et 1 local de rangement  
soit 79m<sup>2</sup>
- 1 hall d'accueil de 107m<sup>2</sup>
- 1 coin détente et 1 salle d'attente
- 4 vestiaires-douches et 4 toilettes  
publiques
- 1 ascenseur destiné aux personnes  
à mobilité réduite
- 3 locaux techniques
- MONTANT TOTAL : 2 846 893 €

Depuis la rentrée 2014, les  
apprentis musiciens et danseurs  
profitent de la nouvelle extension  
du Conservatoire dont la superficie  
se voit triplée. Cette installation  
améliore considérablement les  
conditions de travail des  
enseignants et des élèves.

Inauguration officielle  
Samedi 22 novembre  
de 9h à 17h  
jour de la Sainte-Cécile,  
patronne des musiciens.



## Le Conservatoire à rayonnement communal de musique et de danse

### Les studios de danse, du sol au plafond

Le Conservatoire forme chaque année 55 élèves en danse classique et plus de 170 élèves en danse jazz. Il est désormais pourvu de deux nouvelles salles dédiées à la danse, d'un total de 224 m<sup>2</sup>.

« C'est exactement ce dont nous avons besoin », note Christian Blaise, coordinateur de la section danse. Les deux studios sont équipés de parquets flottants montés sur lambourdes, un alliage de caoutchouc et de bois qui amplifie la souplesse et limite les chocs. « Le sol constitue l'élément fondamental d'un studio de danse car il affecte toute la chaîne musculaire », explique Christian. D'autre part, la grandeur des salles donne la possibilité aux danseurs de s'exercer sur de grandes diagonales afin de progresser et de parfaire leurs mouvements. « Cette surface permet d'avoir des ambitions et de travailler dans les conditions réelles d'un spectacle », souligne Christian.

La hauteur du plafond de 4,50 m est importante parce qu'elle « apporte un sentiment de grandeur et de liberté indispensable pour travailler l'alignement du corps, l'élévation, les sauts et les portées », ajoute Christian.

Les studios sont aussi équipés de miroirs pour faciliter l'apprentissage et la correction des mouvements ainsi que de doubles barres, fixées à des tailles différentes, pour les enfants et les adultes.

L'éclairage naturel et les luminaires répondent aux exigences d'un travail pointu. Des puits de lumière apportent une clarté douce tandis que les nombreuses fenêtres, situées en hauteur, préservent l'intimité et favorisent la concentration des danseurs.



### L'isolement phonique a été valorisé

Les huit nouvelles salles de musique sont phoniquement isolées du reste du bâtiment. Au rez-de-chaussée, la salle de percussions ainsi que celle de l'harmonie ont fait l'objet d'une insonorisation plus importante, compte tenu de l'intensité sonore produite par les 60 musiciens de la Société de Musique. Autre spécificité de la salle de

### L'équipe en bref

- Plus de 550 élèves accueillis chaque année
- 26 professeurs
- 4 employés administratifs

l'harmonie, « une entrée directe munie d'une rampe d'accès qui simplifie le transport des instruments lourds depuis l'extérieur », commente Patrice Tavernier, directeur du Conservatoire. Au premier étage, trois salles sont affectées aux cours de piano et trois autres à la formation musicale. Une salle de travail permet par ailleurs aux élèves de répéter avant ou après les cours.

### PARKING ET ESPACES VERTS : LES TRAVAUX SONT EN COURS

Des cheminements piétons sont aménagés autour du Conservatoire pour assurer la sécurité des enfants. Un passage surbaissé facilite le déplacement des personnes à mobilité réduite. Treize places de parking seront aménagées dans le courant de l'automne 2014. À terme, 12 places supplémentaires devraient voir le jour.



### BIENVENUE À MARIE-PIERRE MAREITE

« J'ai commencé à danser à l'âge de 4 ans. Depuis lors, je ne me suis jamais arrêtée », confie Marie-Pierre. Nouvelle professeure de danse classique à Ferney-Voltaire, elle est diplômée du Conservatoire national de région de Nancy et de l'École supérieure d'études chorégraphiques de Paris. Forte d'une longue expérience, elle enseigne cet art depuis 30 ans et avoue n'avoir jamais imaginé sa vie autrement.

Elle résume sa passion pour l'enseignement : « j'aime transmettre mon savoir, faire progresser mes élèves, leur donner l'envie de créer des spectacles et des chorégraphies ». Selon elle, la danse classique permet l'apprentissage de qualités précieuses telles que l'assiduité, la confiance en soi, la persévérance face aux difficultés et la volonté.



## Florian fait peau neuve

**D'une dimension de 600 m<sup>2</sup>, l'extension de l'École Florian accueille les nouveaux locaux du centre de loisirs. Elle sera finalisée début novembre.**

### Le nouvel espace

Au rez-de-chaussée, l'entrée sera sécurisée par un visiophone, géré par le secrétariat. Cet étage sera réservé aux activités du centre de loisirs. On retrouve trois salles de 55m<sup>2</sup> pour les enfants de 3-5 ans, 5-8 ans et 9-12 ans, des locaux administratifs ainsi qu'une tisanerie. Au premier étage, quatre nouvelles salles seront consacrées à l'informatique, aux arts plastiques, à la bibliothèque et à l'audiovisuel. Leur utilisation sera mutualisée avec l'école primaire. Initialement situées dans le bâtiment de l'école, leur délocalisation libère de l'espace et permettra la création ultérieure de nouvelles classes. La pièce informatique sera munie de 20 ordinateurs et celle de l'audiovisuel pourvue d'un vidéoprojecteur. Un ascenseur permet l'accès des personnes à mobilité réduite.

### Apprendre en s'amusant

Le centre de loisirs Florian accueille cette année 122 enfants de tous âges. Les activités proposées par les animateurs incluent jeux, ateliers de dessin, de danse ou de chant. « *Nous proposons des activités à la fois éducatives et ludiques* », explique Ilario Urbain, directeur des centres de loisirs. Par exemple, des chasses au trésor sur Internet permettent aux enfants d'apprendre à utiliser les outils informatiques afin de leur faire découvrir

des sites interactifs, divertissants et intéressants. Les activités manuelles de novembre se concentreront sur la création des décorations de Noël.

### Caractéristiques du bâtiment

À l'instar de l'extension du Conservatoire, le nouveau centre de loisirs est fabriqué en ossature et bardage bois. Pompe à chaleur, ventilation double flux, isolation périphérique renforcée et toiture végétalisée assurent des performances thermiques optimales, garantissant des économies d'énergie.

### Travaux en cours

Les places de stationnement et les aménagements extérieurs seront finalisés en 2015. Le parking restera accessible aux usagers.

### Le centre de loisirs en chiffres

- Montant des travaux : 1 150 000 €
- Nombre de salles : 7
- Date de réception des travaux : novembre 2014

### Infos pratiques

Horaires d'ouverture du secrétariat du centre de loisirs Florian :

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 15h à 18h30
- Mercredi de 12h à 18h30

### POINT SUR LA RENTRÉE SCOLAIRE 2014-2015

Les horaires ont été modifiés conformément aux souhaits formulés par les représentants des parents d'élèves et par les enseignants lors des comités de suivi mis en place dès février 2014. La nouvelle municipalité n'a pas souhaité revenir sur ce travail. La décision a été actée par le nouvel exécutif et mise en œuvre par les services municipaux.

Ces nouveaux horaires, comme le préconise la réforme, sont destinés à réduire le temps de présence des enfants à l'école. Les choix qui s'offrent aux parents sont d'inscrire les enfants aux activités périscolaires animées par les centres de loisirs ou de venir les chercher à partir de 15h30.

La réforme mise en place depuis l'an dernier a coûté à la commune près de 100 000 euros. Cette année, la facturation des heures passées aux centres de loisirs a pour but de prendre en charge l'embauche de plusieurs intervenants pour assurer les activités entre 15h30 et 16h30.

La grille tarifaire affichée sur les panneaux des écoles Calas et Florian ainsi que sur le site Internet de la mairie, est le fruit de ces consultations qui ont été validées par la commission scolaire. Afin de minimiser les coûts pour les familles, une tranche supplémentaire a été créée.

Pour consulter les tarifs 2014-2015, voir la rubrique éducation/jeunesse du site de la mairie de Ferney-Voltaire : [www.ferney-voltaire.fr](http://www.ferney-voltaire.fr)

**Informations complémentaires auprès du service scolaire : 04 50 40 18 44**



### Un chantier à achever : **équipements à prévoir**

- Des sanitaires automatisés avec accès pour les personnes à mobilité réduite
- Des bancs
- Des poubelles
- Des containers de tri sélectif
- Des éclairages supplémentaires
- La sécurisation des accès reliant l'allée de la Tire aux rues de Meyrin et de Prévessin

## Parc de la Tire : un projet en voie d'amélioration

Les travaux initiés il y a dix-sept mois sont toujours en cours. Ils n'ont pas été réceptionnés officiellement. Les allées traversantes du parc étant finalisées, la municipalité les a ouvertes au public dès le mois de juillet.

### Le parc prend forme malgré les intempéries

La météo n'ayant pas été au beau fixe cet été, les travaux d'aménagement ont pris du retard. De fortes pluies ont provoqué des ravinements sur les allées composées de terre du Salève. Des grilles ont été installées en travers de l'allée afin de canaliser les eaux pluviales.

La végétation, en revanche, a bénéficié de cette météo capricieuse. Elle s'est développée avec vigueur. L'entretien du parc a été réalisé en dépit des intempéries. Les surfaces engazonnées du parc ont fortement mobilisé nos équipes. Les employés municipaux ont dû intervenir sans les moyens habituels, le terrain détrempe interdisant l'utilisation de la faucheuse. Du gazon a dû être semé une seconde fois au mois de septembre afin de renforcer la densité de la pelouse. Huit arbres bordant l'allée centrale n'ont pas résisté et seront remplacés cet automne.

### Une ouverture étalée dans le temps

Début août, les enfants ont pu, malgré tout, profiter des jeux de bois, de corde et des balançoires.

Le parc à chiens se dessine progressivement. Deux portillons ont été fixés en septembre, afin de délimiter l'espace canin.

Concernant l'éclairage du parc, un balisage lumineux placé au sol le long de l'allée de la Tire a été finalisé en septembre. Écologique et durable, il comporte des LED. D'autre part, des mâts d'éclairage

public ont été installés vers le parvis des Alpes proche de la route de Prévessin.

Trois fontaines à eau ont été mises en place au centre du parc et aux deux extrémités de l'allée principale pour permettre aux visiteurs de se désaltérer.

### DES ERREURS DANS LES CITATIONS QUI JALONNENT LE PARC DE LA TIRE

Maintes erreurs d'orthographe, de syntaxe et de grammaire ont été constatées sur des plaques jalonnant le parc de la Tire. Ces citations avaient été choisies lors du précédent mandat. Tout avait été mis en oeuvre pour que l'installation du dispositif se fasse dans les règles. Les plaques ont été scellées dans le béton. Ce même béton devant ensuite faire l'objet d'un sablage, les plaques ont été livrées protégées par un revêtement en interdisant la lecture. Les services municipaux et les élus ont constaté ces erreurs le 16 juillet (une réunion technique hebdomadaire est dédiée à ce parc de 4 hectares).

La municipalité a contacté l'entreprise en charge de la fabrication et de la pose des plaques afin de les remplacer. Elles ont été retirées et seront remplacées aux frais du prestataire. En août, ces faits ont connu un large écho dans la presse et sur les réseaux sociaux. La municipalité en a profité pour encourager les Ferneysiens, Gessiens et résidents de Suisse voisine à venir découvrir ce parc en cours d'aménagement.



## Nos impôts locaux

**Les impôts locaux correspondent à l'ensemble des taxes perçues par les collectivités territoriales.**

Ils se composent principalement de la taxe d'habitation, la taxe foncière sur les propriétés bâties (ou « foncier bâti »), la taxe foncière sur les propriétés non bâties (ou « foncier non bâti »). Les habitants sont essentiellement concernés par la taxe d'habitation (impôt acquitté par les ménages occupant au 1<sup>er</sup> janvier de l'année d'imposition un logement à titre de propriétaire ou de locataire) et le foncier bâti (impôt acquitté par les propriétaires d'immeubles au 1<sup>er</sup> janvier de l'année d'imposition).

### À quoi servent nos impôts locaux ?

La taxe d'habitation payée par les Ferneysiens est destinée au financement :

- de la commune pour les services obligatoires et facultatifs qu'elle rend aux habitants – colonne « commune » de l'avis d'imposition,
- de la communauté de communes du Pays de Gex pour les services qu'elle assure auprès de la population gessienne – colonne « intercommunalité »,
- des interventions foncières de l'établissement public foncier de l'Ain – colonne « taxe spéciale d'équipement ».

Le foncier bâti payé par les Ferneysiens est destiné au financement :

- de la commune – colonne « commune »,
- de la communauté de communes du Pays de Gex – colonne « intercommunalité »,
- du conseil général de l'Ain – colonne « Département »,
- des interventions foncières de l'établissement public foncier de l'Ain – colonne « taxe spéciale d'équipement ».

Sur les avis d'imposition 2014, la taxe sur les ordures ménagères a disparu en raison de son remplacement par la redevance incitative.

### L'ORIENTATION POLITIQUE DE LA MUNICIPALITÉ : OPTIMISER LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT POUR FAVORISER L'INVESTISSEMENT



#### Le mot de Roger Vonner, adjoint aux finances et à l'économie locale

*« Au conseil municipal, nous avons à cœur de maîtriser le budget de fonctionnement dans un contexte budgétaire national très contraint. Cette maîtrise des dépenses est absolument nécessaire pour préserver la capacité de la commune à investir dans des nouveaux équipements et à mener à bien ses projets. La fin de l'année verra l'élaboration du budget 2015 qui traduira les orientations de la municipalité, en favorisant une gestion responsable des finances communales. »*

Base brute d'imposition revalorisée  
une fois par an par les services fiscaux

Communauté de communes  
du Pays de Gex

### TAXE D'HABITATION 2013 - DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS

Éléments de calcul	Commune	Syndicat de communes	Intercommunalité	Taxe spéciale d'équipement		
Valeur locative brute ❶	5837		5837	5837		
Valeur locative moyenne	4522		4896	4522		
❷ A B A T T E M E N T S	• Général à la base	10 %				
	• Personne(s) à charge	308			452	
	- Par personne rang 1 ou 2 pour personne(s)	10 %		10 %		
	- Par personne rang 3 ou + pour personne(s)	15 %		15 %		
	• Spécial à la base	15 %				
• Spécial handicapé						
Base nette d'imposition ❸	5529		5837	5385	Total des cotisations	922
Taux d'imposition 2013	13,12 %		3,24 %	0,148 %		
Cotisations 2013 ❹	725		189	8		
Taux d'imposition 2012	13,12 %		3,24 %	0,144 %		
Rappel cotisations 2012 ❺	713		186	8	Frais de gestion ❶	+ 10
Variation en valeur ❻	+12		+3	0	Prélèvement pour base élevée ❷	+ 11
Variation en pourcentage	+1,68 %		+1,61 %	0 %	Prélèvement sur résidences secondaires ❸	
Abattements de référence 2003/2013 ❹	Commune	Syndicat	Intercommunalité	TSE		
• Général à la base						
• Par personne(s) à charge (rang 1 ou 2)						
• Par personne(s) à charge (rang 3 ou +)						
• Spécial à la base						
ÉVOLUTION DES IMPOSITIONS ENTRE 2012 ET 2013						
	ANNÉE 2012	ANNÉE 2013	En valeur	En pourcentage	Plafonnement selon le revenu ❷	
(a) Cotisations	928	943	+15	+1,62 %		
(b) Allégements						
(c) = (a) - (b) Somme à payer	928	943	+15	+1,62 %		
LOCAUX TAXÉS : NOMBRE 1 RÉGIME P						
Taux global 2000 corrigé ❸	Identifiant	Nature	DF	AFF	VL revalorisée	Montant de votre impôt
11,98 %		Appartement		H	5837	
Cotisation référence 2003 ❹						943

Perçue par l'Établissement public foncier de l'Ain

Taux d'imposition votés  
une fois par an

10  
11

Base réelle d'imposition,  
après déduction des divers abattements

Frais de gestion  
prélevés par les services fiscaux

## Comment sont calculés nos impôts locaux ?

Le calcul des impôts locaux repose sur une base d'imposition et sur des taux.

• **La base d'imposition** est la donnée à partir de laquelle est calculé le montant annuel de chaque taxe. L'impôt à payer est obtenu en multipliant la base nette par les taux de chaque collectivité. La base d'imposition correspond à la valeur locative du bien, c'est-à-dire à un loyer annuel théorique établi par les services fiscaux et revalorisé chaque année par la loi de finances pour tenir compte de l'inflation. Entre 2013 et 2014, les valeurs locatives ont augmenté de 0,9 %. Cela signifie que même si les taux sont stables, le montant de l'impôt suit l'évolution de la valeur locative. Cette valeur locative brute peut être minorée de

divers abattements. On obtient alors la base nette d'imposition à laquelle sont appliqués des taux.

Cela signifie aussi que même si les taux d'imposition sont plutôt bas dans un territoire donné, la pression fiscale peut demeurer relativement forte si ce territoire connaît des valeurs locatives élevées. C'est le cas du Pays de Gex et de Ferney-Voltaire en particulier.

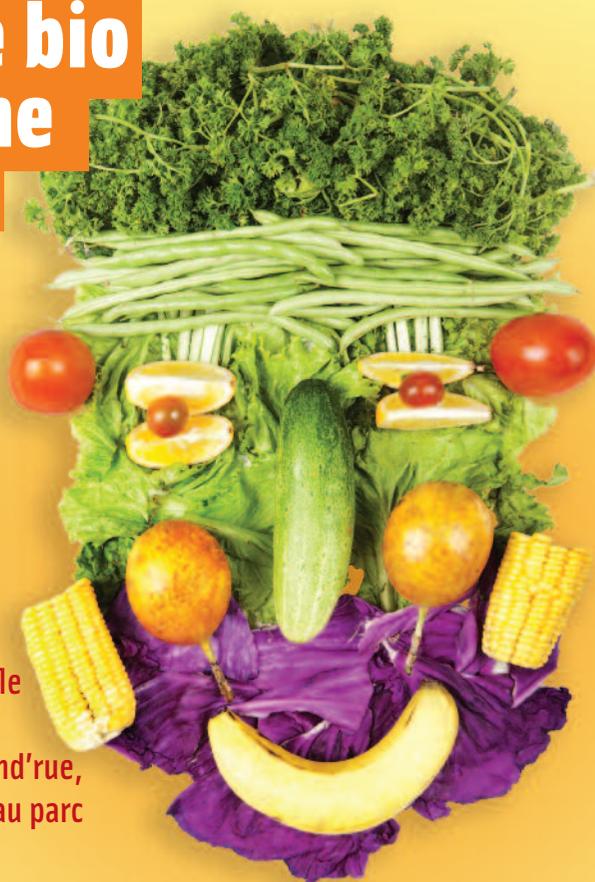
À Ferney-Voltaire, le conseil municipal a voté en 1991 un abattement général à la base de 10 % pour les contribuables de la taxe d'habitation en résidence principale. 3 781 contribuables ont bénéficié en 2013 de l'abattement général à la base. Cet abattement ne s'applique pas aux résidences secondaires.

Le conseil municipal a voté en 2009 un abattement spécial à la base de 15 % en faveur des personnes aux revenus modestes. 382 contribuables en ont bénéficié en 2013.

• **Les taux d'imposition** sont votés chaque année par la Commune, la Communauté de communes, le Département et l'Établissement public foncier de l'Ain. La dernière augmentation des taux d'imposition communaux remonte à 2010. Le Département a augmenté ses taux ces dernières années : 10,60 % en 2010, 10,90 % en 2011, 12,54 % en 2012, 13,67 % en 2013 (foncier bâti).

La dernière augmentation des taux de la Communauté de communes du Pays de Gex remonte également à 2010.

## Le marché bio d'automne est de retour



Cette année le marché bio d'automne se déroule le dimanche 12 octobre de 9h à 17h dans la Grand'rue, place de la Comédie et au parc de l'abbé Boisson.

### Des stands diversifiés de produits issus de l'agriculture biologique

Plus d'une trentaine de producteurs et artisans participent à cette édition dans une ambiance chaleureuse et familiale. Originaires de l'Ain, du Jura ou de la Haute-Savoie, les exposants locaux proposent un panel de produits certifiés bio. Les fruits et légumes de saison sont à l'honneur, avec notamment des potirons, pommes, courges, figues et lentilles. On retrouve toutes sortes de produits du terroir : farine broyée à la meule de granit, huiles végétales de caméline, de noisettes, de chanvre ou de noix, confitures aux fruits de jardin, de vergers ou des bois, sirops de plantes et de fruits, coulis et tisanes en tous genres, gâteaux, pain d'épice, miel et bien d'autres surprises à découvrir.

Invitée à ce marché biennuel, la Brasserie Gessienne présente ses bières 100 % pur malt blonde, blanche et triple ambrée ainsi que la bière « Humeurs du brasseur », préparée en fonction de ses envies et des rencontres.

Et pour finir, des stands de produits cosmétiques naturels au lait d'ânesse et aux huiles essentielles de coco, de sésame ou de jojoba pour soigner et hydrater tout type de peau.

### Des animations pour les petits

Quant au côté festif du marché, de nouvelles animations sont proposées pour les plus jeunes. On retrouve les balades à dos d'âne et de poney du Jura dans le parc de l'abbé Boisson, ainsi que les promenades en calèche et les rencontres avec des animaux de la ferme. Des jeux en bois surdimensionnés sont aussi mis à disposition du public accompagnés, cette année, d'un nouveau manège écologique à propulsion parentale : la « Vache de manège et son orga meuh » pour les enfants de 2 à 6 ans.

### Une restauration sur place pour se régaler de mets biologiques

Au choix, salades composées, assiettes chaudes, crêpes de sarrasin, de blé ou de châtaignes garnies de confitures artisanales, thés et tisanes, cocktails et salades de fruits frais, pour se sustenter en cours de journée.

Informations au service développement économique : 04 50 40 18 65

## Les nouvelles règles douanières

### L'importation et le transit de marchandises en Suisse

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2014, une nouvelle réglementation douanière est mise en œuvre pour contrôler et taxer les quantités de produits importés en Suisse ou qui transitent par la Suisse.

Le voyageur est exempté de la TVA pour l'importation de marchandises d'une valeur totale inférieure ou égale à 300 CHF. Passée cette somme, le voyageur doit s'affranchir d'une taxe évaluée entre 2,5 % et 8 % de la valeur totale des marchandises. D'autres modifications ont été apportées. C'est le cas des règles concernant les franchises quantitatives exemptes de droit de douane ainsi que les montants dont chaque voyageur doit s'acquitter en cas d'importation de quantité de marchandises excédentaires. On retrouve dans cette liste les denrées alimentaires telles que la viande, les huiles, le beurre, la crème, les boissons alcoolisées ainsi que le tabac.

Pour connaître les réglementations et les tarifs appliqués, voir [www.douane.admin.ch](http://www.douane.admin.ch).



Des fascicules sont mis à disposition aux postes de douane suisse.

## Poteries de Ferney-Voltaire : une affaire de famille(s)

Attestée à Colovrex depuis le Moyen Âge, la poterie à Ferney-Voltaire est d'abord une histoire de familles, avec l'installation de véritables dynasties de potiers et de céramistes.

### Les poteries Knecht

Dernière poterie ferneysiennne à avoir fermé ses portes, la poterie Knecht était à l'origine située au 45 rue de Genève. Elle fut doublée en 1855, pour des raisons douanières, par un second établissement à Colovrex, non loin de « l'ancien ermitage de Voltaire ». Originaire de Suisse alémanique, la famille Knecht, installée à Ferney-Voltaire depuis le début du XIX<sup>e</sup> siècle, se spécialisa dans la fabrication de poteries utilitaires comme les fameux pots à graisse ou « toupines » jaunes destinés à conserver les aliments, en particulier les viandes. Très proche des productions régionales, celles d'Annecy, Sciez et Marnaz notamment, la production Knecht en épousa les styles successifs : décorations géométriques ou florales sur fond jaune à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, « vases souvenirs » marrons à décor végétal à la Belle Époque et, surtout, poteries de tout genre en glaçure bleue, jaune et verte à partir des années 1930. Figure de la poterie de Colovrex, le Ferneysien Camille Fournier en fut l'un des derniers artisans.



12

13



### La poterie Nicole

À l'emplacement de l'immeuble L'Orée de France, face au restaurant Le Pirate, s'élevait autrefois la poterie Nicole. Établie dans un bâtiment de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle construit par le terrassier Paul Razier, la poterie Nicole succéda au sortir de la Grande Guerre à celle de la famille Liotard, elle-même héritière de la famille Schupisser. Actif entre 1920 et 1940, René Nicole, plus gestionnaire que technicien, eut l'habileté de confier la décoration de sa production à deux femmes, Germaine Bertoli et Lily Fert, au style élégant et facilement identifiable. À sujets principalement floraux, la poterie Nicole connut son apogée au milieu des années 1920 avec la production de vases jaunes à décor de pensées bleues, foncées et claires. Comme bon nombre de ses consœurs, elle survécut longtemps grâce à la fabrication d'objets souvenirs. Nombre de poteries portant les noms de villes de la côte d'Azur ont été ainsi fabriquées à Ferney dans les ateliers de René Nicole...

### Lifas

Pseudonyme choisi par l'épouse du maître céramiste Paul Bonifas, Lifas alias Alice Sordet, dont l'enseigne subsiste toujours dans la partie haute de la Grand'rue (n°34), a dirigé l'une des poteries les plus emblématiques de Ferney-Voltaire. Reprenant d'abord les modèles de son époux, lauréat au Salon des Arts décoratifs, elle évolua suivant les modes successives des années 1950 et 1960. Aux couleurs céladon et rouge vif, qui imposèrent sa marque de fabrique, succédèrent des tons plus variés : bleu, vert et jaune pour l'essentiel. Épaulée par sa fille, Claire Brejnik-Sordet, son gendre Antoine Brejnik, et René Cansell, Alice Sordet poursuivit son travail jusqu'en 1973. Héritier de la poterie Johannel, Berguer et Bonifas, le fonds de l'atelier Lifas est aujourd'hui propriété de la commune. Près de trente tonnes de moules, de poteries brutes sont aujourd'hui entreposées dans un lieu sécurisé. Une vitrine consacrée à Alice Sordet est aujourd'hui visible dans le hall d'exposition de l'Hôtel de ville.

*Olivier Guichard,  
attaché culturel de la mairie de Ferney-Voltaire.*



## La guerre de 14-18 à Ferney-Voltaire

**A l'été 1914, les moissons s'annoncent bonnes à Ferney-Voltaire. Toutefois, la population se désintéresse de ces bons augures agricoles. Un mot est sur toutes les lèvres : la Guerre.**

Les mauvaises relations de la France avec l'Allemagne ne sont pas nouvelles. L'instituteur Ernest Gacon Camoz forge le patriotisme de ses élèves en leur apprenant les horreurs de la guerre de 1870 contre la Prusse. La rancune reste tenace, personne n'a oublié l'annexion par l'Allemagne de l'Alsace et de la Lorraine.

L'assassinat de l'archiduc d'Autriche-Hongrie à Sarajevo le 28 juin 1914 cristallise l'inéluctable : l'entrée en guerre. Le 3 août, l'Allemagne déclare la guerre à la France.

Personne n'est surpris. Dès le 1<sup>er</sup> août, l'ordre de mobilisation était arrivé sur le bureau du maire, Albert Clerc.

Celui-ci avait déjà reçu une demande gouvernementale pour recenser le nombre de chevaux pouvant être réquisitionnés. Tout a été fait pour permettre une mobilisation rapide et efficace. Des affiches fleurissent aux quatre coins du village pour préciser les conditions du départ. Et dès le dimanche 2 août, alors que la guerre n'est pas encore officiellement déclarée, la population se réunit en centre-ville. Les hommes s'apprêtent à partir au front pendant que les femmes pleurent.

Les hommes quittent les champs et partent au combat. Il faut réorganiser la vie quotidienne. Ce n'est que pour un bref moment, croit-on alors. Tous étaient persuadés que la guerre, « fraîche et joyeuse », ne durerait que six mois. Elle se prolongera pendant quatre ans.

De nouvelles habitudes prennent place au village. Du fait de l'absence des hommes, les femmes, alors affectées aux tâches ménagères et à l'éducation des enfants, s'investissent dans le travail des champs et s'occupent du bétail.

La solidarité familiale ou entre voisins devient essentielle. Tout le village contribue à l'effort de guerre.

*Sur les 1172 Ferneysiens recensés 46 ne verront pas leur village, décédés ou disparus*

De par sa situation géographique, Ferney-Voltaire avait une économie tournée vers Genève. Tout est bouleversé. Les produits alimentaires sont rationnés et les déplacements plus rares. La frontière reprend ses droits, et suite à la proclamation de l'état de siège, il faut désormais un passeport pour se rendre à Genève. À l'inverse, pour pallier le manque de bras, la sous-préfecture délivre des sauf-conduits et permis de séjours aux étrangers. Des Suisses ou des Italiens s'installent à Ferney-Voltaire, entraînant un intense brassage de population, un bouleversement des activités économiques et des relations sociales, ainsi qu'un nouveau dynamisme pour le village.

La guerre se poursuit, sans qu'on en voie la fin. La peur de la mort hante les familles. Le facteur est fêté lorsqu'il amène des nouvelles du soldat mais l'arrivée du maire, porteur de l'avis de décès, est redoutée.

Après quatre ans de conflit, la guerre prend fin et l'armistice est signé le 11 novembre 1918. En 1911, le recensement de la population ferneysienne dénombrait 1172 habitants. Parmi eux, 46 ne verront pas le village, étant tombés au champ d'honneur.

La France pleure ses morts et délaisse les vivants. De nombreux blessés reviennent à Ferney-Voltaire, marqués à tout jamais dans leur chair. Et ceux qui ont la chance de ne pas être une « gueule cassée » seront jusqu'à la fin poursuivis par l'horreur des tranchées.

Les traumatismes de la guerre sont profonds. Il faut honorer la mémoire des disparus et transmettre le récit de ce conflit aux générations futures. À l'ombre des cèdres du Liban, le monument aux morts est érigé devant la mairie pour commémorer les disparus.

Matthieu Clavel, conseiller municipal



**Le Centenaire de la Grande Guerre est celui de la transmission. Les témoins ne sont plus là, mais la mémoire doit rester vive pour ne pas oublier tous ceux qui se sont sacrifiés pour notre liberté.**



208. — CHAMOUX Félix, Classe 1918. Soldat au 142<sup>e</sup> d'Infanterie, 2<sup>e</sup> Cie. Tombé au Champ d'honneur, le 15 juillet 1918.

Nom : <i>Chamoux</i>		Subdivision d'origine	Numéro à la présente liste.
Prénoms : <i>Félix</i>		No matricule du recrutement	950
Surnoms :		Classe de mobilisation.	
ÉTAT CIVIL.			
Né le <i>1<sup>er</sup> novembre 1898</i> , à <i>Ferney-Voltaire</i> , canton du <i>dit</i> , dépt d' <i>AIN</i>			
aidant à <i>Ferney-Voltaire</i> , canton du <i>dit</i> , département d' <i>AIN</i>			
Profession de <i>notion</i> . Fils de <i>Louis Félix</i> et de <i>Bezenet Jeanneline</i>			
Communiés à <i>Ferney-Voltaire</i> , canton du <i>dit</i> , département d' <i>AIN</i>			
Marié le			
DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION.			
Inscrit sous le n° <i>7</i> de la liste du canton de <i>Ferney-Voltaire</i>			
Classé dans la <i>1<sup>re</sup></i> partie de la liste en <i>1917</i> Appelé dou service arme			
Classé dans la <i>1<sup>re</sup></i> partie de la liste en <i>19</i>			
DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.			
<i>Reçu pour le compter de 13 avril 1917 - arrivé au corps le 18 avril 1917. Blessé et évacué au 142<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie le 16 mai 1918. Pris à l'ennemi le 15 juillet 1918 au combat du secteur de Courmoulin (Annam) (avis de décès E.P. 1918 du 19 août 1918). Royal des combats le 15 juillet 1918. Mort pour la France.</i>			
CORPS D'AFFECTATION.		NUMÉROS	
<i>142<sup>e</sup> Infanterie - Comp. la Suisse</i>		au répertoire	
<i>142<sup>e</sup> Infanterie - Comp. la Suisse</i>		<i>10569</i>	
<i>142<sup>e</sup> Infanterie - Comp. la Suisse</i>		<i>11618</i>	
Armée active.			
Disponibilité et réserve de l'armée active.			
Armée territoriale et sa réserve.			

## L'Amérique latine à deux pas de chez nous

Avec 1650 spectateurs accueillis en 2013, le Festival de cinéma Filmar en América Latina revient sur les écrans du Cinéma Voltaire du samedi 15 au dimanche 30 novembre.

Organisé à Ferney-Voltaire grâce à l'Association Culturelle Encuentro de Dos Mundos (E2M) en collaboration avec le Cinéma Voltaire et avec le soutien de la Ville de Ferney-Voltaire, c'est l'unique festival franco-suisse dédié au cinéma d'Amérique latine. Fondé par l'association Cinéma des Trois Mondes, « *il a pour but d'ouvrir une fenêtre sur la cinématographie de ce continent et de favoriser les échanges culturels* », explique Alberto Serrano, président de E2M. À caractère transfrontalier, l'édition 2014 se tiendra simultanément à Ferney-Voltaire, Genève, Gex, Divonne-les-Bains, Annemasse et Saint-Julien-en-Genève.

Au programme, une vingtaine de films, fictions et documentaires latino-américains, avec des choix portés sur des œuvres alliant



le cinéma à la musique, la littérature, la danse et l'histoire. « *Un voyage passionné et engagé entre esthétique et cultures* », relate Alberto. Cette année, les projecteurs mettent à l'honneur le cinéma argentin. « *Des Andes à la Patagonie, en passant par Buenos Aires, l'Argentine nous épate et nous surprend toujours avec son cinéma* », commente-t-il. En ouverture du festival et en avant-première en France, on aura le plaisir de découvrir *Les nouveaux sauvages*, film argentin de Damián Szifron présenté

au Festival de Cannes 2014. Par ailleurs, ce festival met l'accent sur les pays les moins représentés en termes de production cinématographique, tels que le Venezuela, l'Uruguay ou le Costa Rica. Il concocte quelques belles surprises lors des soirées spéciales, avec les projections d'avant-premières, et l'organisation de rencontres avec des réalisateurs.

Retrouvez le programme : [www.filmaramlat.ch](http://www.filmaramlat.ch)



## Micromégas 3 spectacles pour les petits

### PINOCCHIO

DÈS 4 ANS – SAMEDI 11 OCTOBRE, 17H  
ET DIMANCHE 12 OCTOBRE, 11H

L'histoire de Pinocchio est contée par la compagnie Ombres de Cognac. Ce spectacle d'ombres colorées évolue au gré des péripéties du petit pantin. Les

personnages apparaissent aux yeux du public, telles des silhouettes en 2D, à l'instar d'un dessin que l'on met en mouvement. Tout est réalisé à la main, ce qui contribue au charme singulier de ce divertissement. Les spectateurs peuvent distinguer les détails des coups de crayons, le coloriage, les clous qui tiennent le pantin. « *L'effet est réellement surprenant. C'est un rêve d'enfant qui se réalise* », explique Costanza Solari, directrice du théâtre. « *C'est comme si mon dessin prenait vie, qu'il commençait à se mouvoir et à me parler* », ajoute-t-elle. L'ensemble des voix est interprété par des comédiens. La musique apporte une touche finale à ce spectacle débordant d'imagination.

### BALUCHON

DÈS 3 ANS – SAMEDI 15 NOVEMBRE, 17H  
ET DIMANCHE 16 NOVEMBRE, 11H

La compagnie Rêves et Chansons raconte en musique des histoires autour d'un coucou qui cherche à faire son nid. Les

pierres, le bois, l'eau : tous les éléments du décor sont bruités et chantés. Flûtes, guitare et accordéon accompagnent ce moment de tendresse et de poésie.

### MOTUS

DÈS 6 ANS – SAMEDI 13 DÉCEMBRE, 17H  
ET DIMANCHE 14 DÉCEMBRE, 11H

Un spectacle de marionnette à taille humaine férocement drôle ! Motus est un chef d'orchestre qui ne dit pas un mot. C'est le jour de son premier concert et il tient à ce que tout se passe à merveille. Ce grand mélomane est un peu tendu car il y a toujours un détail qui cloche. Son public, qui l'aide à placer ses instruments, ne le comprend pas toujours. Il faut dire qu'il a un vilain caractère. Les situations cocasses se succèdent avec Motus qui est un clown malgré lui.

Théâtre Micromégas, 24 bis rue de Meyrin,  
Ferney-Voltaire Tel : 04 50 42 43 66  
[www.01marionnettes.fr](http://www.01marionnettes.fr)

## Daphnis et Eglé

Référencé au titre des commémorations nationales Rameau 2014, le concert de Noël permettra d'entendre une œuvre rarement jouée du compositeur : *Daphnis et Eglé*.

Représentée en 1753 au château de Fontainebleau pour les parties de chasse organisées par le duc de Richelieu, *Daphnis et Eglé* est, suivant la propre appellation de Jean-Philippe Rameau, « une pastorale héroïque » en un acte. Ennemi attiré de Voltaire, Charles Collé fut choisi par le compositeur pour écrire le livret de ce divertissement royal à l'intrigue et à l'esthétique inspirées de l'Antiquité. Confrontés à la confusion de leurs sentiments, un berger, Daphnis, et une bergère Eglé, sont refoulés du Temple de l'Amitié avant d'être éclairés par le dieu Amour.

Après la splendide recreation intégrale de *La Princesse de Navarre* dans le cadre des commémorations Rousseau 2012, Gonzalo Martinez et son ensemble, Le Siècle des Lumières, s'emparent de cette œuvre sur une partition spécialement établie par le musicologue Nicolas Sceaux.



Direction : Gonzalo Martinez (Le Siècle des Lumières)  
Ensemble vocal Heinrich Schütz avec Daniel Auchincloss (Daphnis), Elizabeth Bailey (Eglé), Katia Vellez (L'Amour), Lisandro Abadie (Grand-prêtre).

### ÉGLISE PAROISSIALE FERNEY-VOLTAIRE

Vendredi 5 décembre 20h30 – Durée : 1h30

Billets en vente à l'office de tourisme : 04 50 28 09 16  
Tarif nef : 20 €, abonnement : 15 €. Collatéraux : 12 €, abonnement : 10 €, réduit : 7 €.



## La Raison par Alphabet

Une œuvre singulière entre humour et critique acérée de la bêtise humaine.

Voltaire concevait son *Dictionnaire philosophique* comme « un petit tribunal assez libre » où il incriminait la superstition, le fanatisme et la tyrannie. C'est en prenant appui sur les définitions de ce brûlot contre les institutions religieuses et contre toute forme de gouvernement asservissant l'humain, que Thomas Freitag et Anne-Loyse Joye ont créé un spectacle à leur image, drôle et fougueux.

Cette pièce de théâtre met en scène l'histoire d'un couple à travers son rapport à la vie, à l'éducation et à la religion. Si l'adaptation est libre, le texte reste celui du *Dictionnaire philosophique*, sans ajouts ni retraites. Et même si certaines définitions proférées demeurent parfois énigmatiques ou non susceptibles d'être analysées le temps d'un spectacle, l'ensemble ne se veut pas didactique : l'humour reste la couleur dominante. Humour notamment

apporté par l'interprétation exubérante des deux acteurs qui s'amuse d'un phrasé tombé en désuétude et dont la teneur reste néanmoins étonnamment actuelle. D'abord lent, le rythme incite à la réflexion. Puis la cadence s'accélère, le débit des acteurs devient effréné, à l'image de la pensée fulgurante de Voltaire.

Le duo évolue au fil des diatribes de l'auteur dans un décor fait de bric-à-brac d'objets usuels « à l'exemple du désordre dans lequel l'humain vit et qui sera plusieurs fois détourné afin de faire évoluer l'histoire », explique Thomas.

Qu'il s'agisse de superstitions, de dogmes, des travers et des faiblesses du genre humain, les deux comédiens donnent à voir et à entendre cette création insolite. On ressort avec moins de certitudes et plus de questionnements.

### COMÉDIE DE FERNEY, 33 GRAND'RUE, FERNEY-VOLTAIRE

Du jeudi 13 au samedi 15 novembre, 20h30. Dimanche 16 novembre, 17h.

Adaptation, mise en jeu et interprétation : Thomas Freitag et Anne-Loyse Joye. Lumière : Adrien Laneau  
Spectacle tout public – Durée 1h15 – Réservation au 04 50 28 09 16 ou en ligne sur [www.compagniethalie.org](http://www.compagniethalie.org)  
Tarifs : 15 €, abonnement 12 €, réduit (- 18 ans), demandeurs d'emploi, carte invalidité) : 7 €



## Voltaire et les enfants

« Le petit ferneysien » est une nouvelle rubrique destinée aux enfants. Elle répond aux questions qu'ils se posent sur leur commune, son histoire, la vie citoyenne et l'environnement.

### Sais-tu qui est Voltaire ?

**Voltaire a donné son nom à notre ville et à de nombreux autres lieux en France.**

Rien qu'à Paris, il y a un boulevard Voltaire, un quai Voltaire, une station de métro et un lycée à son nom ! Mais c'est notre cité qui a le plus le droit de se revendiquer de lui. Il s'y est établi près de vingt ans, entre 1758 et 1778. C'est à Ferney qu'il a réalisé l'essentiel de son œuvre.

**Voltaire est un des plus grands écrivains français.** Il a vécu au XVIII<sup>e</sup> siècle qu'on appelle le Siècle des Lumières. Pendant tes études au collège ou au lycée, tu liras sans doute certains de ses livres, dont le plus célèbre est un petit roman, *Candide*.

**As-tu déjà visité son château ?** C'est un lieu touristique de plus en plus fréquenté. Tu y as peut-être déjà fait la chasse aux œufs de Pâques. Demande à tes parents de t'y conduire s'ils ne l'ont pas déjà fait.

**À Ferney, Voltaire recevait des lettres de tous les rois d'Europe ou presque :** le roi de Prusse, l'impératrice de Russie, le roi de Suède ou du Danemark... Il était tellement connu que des centaines de personnes venaient du monde entier pour lui rendre visite.

### Mais Voltaire n'a pas fait qu'écrire.

Il s'est battu pour que les êtres humains apprennent à se respecter. Il détestait que l'on puisse se tuer parce qu'on ne partage pas la même religion. Il nous a transmis une valeur essentielle, la tolérance. Aussi considère-t-on aujourd'hui Voltaire comme un philosophe dont l'exemple doit nous inspirer pour apprendre à vivre ensemble dans la paix et la fraternité.

### Pourquoi parler de Voltaire aujourd'hui ?

La question admet une réponse évidente : nous habitons Ferney-Voltaire, ville que Voltaire a animée entre 1758 et 1778.

Cette réponse est insuffisante. Voltaire n'est pas seulement une figure locale : c'est un personnage de classe internationale. Il a inventé la figure de l'« intellectuel », ou de l'écrivain qui défend de sa plume les victimes de l'injustice, de l'intolérance et du fanatisme. Il s'est imposé comme le principal auteur de la littérature française, éclipsant presque les Victor Hugo, Émile Zola ou Jean-Paul Sartre qui sont pourtant des écrivains de premier rang.

Voltaire a démontré que la « tolérance » doit être le ciment de la société : il nous a transmis cet héritage. Les êtres humains ne devraient jamais s'entretuer pour des différences d'opinion.

S'il y avait une seule leçon à retenir de sa philosophie, c'est ce message : nous devons nous respecter, quelles que soient nos différences.

*Christophe Paillard,  
1<sup>er</sup> adjoint au maire.*

### Voltaire pour les enfants

- **Voltaire** (François-Marie Arouet)
- **Né le 21 novembre 1694**
- **Mort le 30 mai 1778**
- **Écrivain, poète, historien, dramaturge et philosophe français.**
- **Entre au Panthéon en 1791**
- **Ses œuvres célèbres :**
  - Zadig* (1748)
  - Micromégas* (1752)
  - Candide* (1759)
  - L'Ingénu* (1767)

# Aïkido

## force et contrôle

L'Aïkido est un art martial japonais qui enseigne les techniques de défense ancestrales des samouraïs. À Ferney-Voltaire, le club d'Aïkido a été créé en 1998 et regroupe plus de 70 élèves. Agréé par la Fédération française d'Aïkido, il est ouvert aux filles et aux garçons dès l'âge de huit ans ainsi qu'aux adultes.



Au club d'Aïkido, l'agressivité n'est pas admise. Selon Marc Appel, enseignant bénévole depuis 28 ans, « les techniques d'Aïkido sont utilisées pour bloquer, soumettre l'adversaire sans volonté de le blesser. » Des torsions effectuées sur les articulations des poignets ou des bras servent à déséquilibrer l'opposant.

Ce n'est pas un sport de compétition, à l'instar du Judo ou du Karaté, puisque l'objectif n'est pas de vaincre l'adversaire, mais plutôt de contrôler son attaque.

La force ne réside pas dans la puissance musculaire mais dans la souplesse, le contrôle de soi et le travail de déplacement dans l'espace. « Cela ne veut pas dire que l'adversaire ne va pas voler en tombant, cela reste un art martial très spectaculaire », précise Marc. La première étape de formation est d'apprendre à tomber pour amortir les chutes.

Chaque lundi à 17h45 et jeudi à 18h, les élèves se réunissent au dojo du COSEC. La notion de respect est particulièrement

importante dans cette discipline. À l'entrée de la salle, les élèves doivent se déchausser, saluer formellement les autres pratiquants, ainsi que le portrait du fondateur de l'Aïkido, Morihei Ueshiba. « Ces différents codes imposés par cet art nous apprennent à acquérir concentration, discipline ainsi que le respect d'autrui », énonce Marc. Tous les niveaux travaillent ensemble, filles et garçons mélangés.

## Questions à...

**Loïc Mitis, 17 ans et Matthias Tidbiall, 10 ans, rapportent leur expérience au sein du club.**

### Loïc Mitis

**Quelles sont les difficultés techniques que tu as rencontrées ?**

« Je n'étais pas à l'aise au début car je n'avais jamais pratiqué d'art martial. La première difficulté a été d'apprendre le nom japonais des prises. C'est loin d'être facile. Il y a aussi beaucoup de règles. Le déplacement dans l'espace ne se fait pas n'importe comment et le salut est pris très au sérieux. La prise en main des sabres en bois doit être aussi réalisée de manière très précise. Même si ce n'était pas évident, j'ai persévéré et au bout de deux années, tout cela est devenu naturel. »

**Qu'est-ce que l'Aïkido t'a appris ?**

« Je suis plutôt rêveur et l'Aïkido requiert beaucoup d'attention. J'ai donc appris les techniques pour contrôler ma respiration, ce qui m'aide à me concentrer. L'Aïkido m'a aussi enseigné la notion de responsabilité envers la personne avec qui je combats. Les chutes sont dangereuses et les prises peuvent blesser. Cela nécessite un travail sur soi et une grande écoute de l'adversaire et du professeur. »

**À quoi ressemble un cours d'Aïkido ?**

« C'est très tranquille. Marc est ouvert d'esprit et ne nous pousse pas à bout. De plus, vu qu'il n'y a pas de compétition, l'ambiance est vraiment très sympathique et détendue. »

### Matthias Tidbiall

**Quelle était ta motivation pour commencer l'Aïkido ?**

« J'ai vu une démonstration et cela m'a tout de suite intéressé. J'aimais bien le principe d'apprendre à se défendre pour pouvoir se débrouiller dans la vie. De plus, deux copains d'école étaient déjà inscrits. Mon père pratiquait ce sport depuis un an. »

**Qu'est ce qui te plaît le plus dans cet art martial ?**

« J'ai choisi d'apprendre l'Aïkido plutôt que le Judo car il n'y a pas d'épreuves de compétition. De plus, c'est une discipline calme où l'on doit perfectionner les mouvements, j'aime beaucoup ça. »

## ■ expression politique

« L'expression des groupes politiques est libre, dans les limites imposées par la loi et la jurisprudence. Les textes sont donc de l'entière responsabilité de leurs auteurs. »

### Liste Ferney-Voltaire Valeurs Communes

#### La dure réalité des chiffres

La fin de l'année approche. 2 millions d'euros manquent dans les caisses pour équilibrer le budget voté avant les élections de mars. Un recours sur un permis de construire retarde la vente de deux villas chemin de Collex, qui devait contribuer aux investissements. Malgré notre politique économe depuis le début du mandat, nous devons sans doute emprunter une partie de cette somme.

Le même montage financier était prévu pour réaliser la Maison des Cultures. 3 millions d'euros devaient être obtenus par la vente des terrains jouxtant l'équipement alors même que le marché immobilier est désormais en crise. Par ailleurs, l'autorisation de programme votée en mars 2012 laissait croire à un taux de subvention de 60 % du montant global\* dont :

- Département de l'Ain : 1 500 000 €
- Fonds structurels genevois : 5 000 000 €

Ces projections utopiques avaient permis à l'ancien maire de surdimensionner le projet, bien au-delà des moyens de notre commune.

Ces montages nous obligent à la prudence. Nous voulons maintenir les cinémas à Ferney-Voltaire. Pour autant, nous nous devons de reconsidérer le dossier de la Maison des Cultures. Le coût de fonctionnement de la médiathèque est estimé à

270 000 euros par an à la seule charge des Ferneysiens. La médiathèque, par nature, aurait pu être réfléchi d'un point de vue intercommunal. Une étude a été votée le 2 septembre par le conseil municipal pour réfléchir à une nouvelle configuration permettant des économies de fonctionnement.

Les Ferneysiens ne sauraient accepter que toutes les disponibilités financières du mandat soient consacrées à un équipement unique. Rappelons qu'il manque aussi une PUV (habitations dédiées aux personnes âgées valides), un centre technique aux normes et un plateau médical pour favoriser l'installation de médecins supplémentaires.

La minorité s'agite avec fébrilité. Elle estime que son projet est dénaturé. Elle s'élève contre des réflexions de bon sens. Et elle menace la ville d'un recours sur un projet qu'elle a elle-même initié.

Durant notre mandat, aucun investissement ne sera basé sur des recettes hypothétiques dont la non réalisation engendre des difficultés de fonctionnement. Nous entendons limiter l'endettement et éviter une hausse des impôts locaux.

*Liste Ferney-Voltaire Valeurs Communes*

\* En pratique, pour un tel équipement, il est rare d'atteindre 7 % de subventions, impossible de dépasser 10 %.

### Liste Ferney avenir

#### La maison des cultures, médiathèque et cinéma

Un restaurant dans la maison des cultures en lieu et place d'une médiathèque: le principe en a été acté par le conseil municipal du 2 septembre. Nous avons bien sûr voté contre et avons remis au maire une pétition de 737 signatures demandant le maintien du projet initial. Parmi les signataires, 519 Ferneysiens, dont 433 électeurs, soit plus de 10% des inscrits. Lors de la campagne électorale, M. Raphoz, en réponse au questionnaire d'un collectif d'associations, s'était engagé à examiner les pétitions signées par 5% des électeurs. Il écrivait : « *Une telle demande sera instruite devant la commission compétente. On pourrait même aller plus loin et penser à mettre en œuvre un référendum local* ». Dont acte...

Après un concours et plus d'une année d'études avec le cabinet d'architectes choisi, le permis de construire a été délivré en février 2014 et les travaux devaient commencer dans la foulée pour une ouverture de la maison des cultures fin 2016. La municipalité actuelle remet en cause tout l'aménagement intérieur et renonce à la liaison du parking souterrain avec celui du Carrefour market. Le tout pour sensiblement le même budget. Sans parler du fait que la suppression de la médiathèque fait perdre une importante subvention promise par la DRAC (ministère de la culture).

Six mois ont été perdus. Comme l'état de vétusté du cinéma Voltaire à la Poterie ne permet pas un report de son

déménagement, on peut déjà s'inquiéter de son maintien à Ferney-Voltaire, sachant que des communes voisines sont prêtes à l'accueillir. Et sans le cinéma, la maison des cultures ne se fera pas.

Il serait judicieux d'arrêter toutes nouvelles études, de respecter le projet initial tel que prévu dans le permis de construire accordé en février 2014 et de démarrer les travaux.

#### Le parc de la Tire

Le rocambolesque feuilleton sur l'orthographe des citations de Voltaire aura fait le buzz médiatique cet été. Cet événement regrettable a certes fait parler de Ferney-Voltaire, mais l'image de la ville s'en trouve durablement abîmée. L'entreprise qui a fabriqué les plaques a aimablement assumé les erreurs. Mais si les élus n'avaient pas déserté la mairie cet été, peut-être qu'un « bon à tirer » aurait évité cet incident...

Par ailleurs, lors du concours de paysagistes dont le parc a fait l'objet, était prévu l'aménagement de potagers, que la municipalité envisage de remettre en cause. Comme pour la maison des cultures, le programme du concours doit être respecté. Les habitants inscrits sur la liste d'attente pour recevoir une parcelle de jardin regretteraient de devoir y renoncer.

*François Meylan, Christine Franquet, Didier Rigaud, Géraldine Sacchi-Hassanein, Thao Tran Dinh, Fadma El Jaouhari, François Tarpin*

# Seniors, qui sont vos interlocuteurs ?



Informations sur le site : [www.semaine-bleue.org/-THEME-2014](http://www.semaine-bleue.org/-THEME-2014)  
CLIC du Pays de Gex, terrasses de Chevry, Bâtiment D,  
Route de Prost - 01170 Chevry  
Renseignements au 04 50 41 04 04

## Centre local d'information et de coordination gérontologique

Le CLIC offre un service gratuit subventionné par le Conseil général de l'Ain, la Caisse d'Assurance Retraite et de Santé au Travail (CARSAT) et d'autres organismes de retraite, ainsi que par la Communauté de communes du Pays de Gex. Il a pour objectif d'orienter les démarches des seniors vers les services compétents et d'informer sur les problématiques touchant à l'avancée en âge. Le CLIC organise des conférences, des ateliers, des débats animés par des spécialistes et réalise des publications sur des thèmes liés aux préoccupations des retraités et de leur famille. Les sujets portent sur la mémoire, la prévention des chutes, les troubles de l'audition, le diabète, Internet ou les droits de succession. Le CLIC organise la « Semaine bleue » du 13 au 19 octobre 2014. Le thème est « 7 jours pour parler de la vieillesse, une opportunité et une chance pour mieux s'investir dans la vie sociale ». L'objectif est d'informer l'opinion sur la contribution des retraités à la vie sociale, sur les préoccupations rencontrées par les personnes âgées et sur les projets des associations.

## Les repas portés à domicile pour simplifier la vie

Depuis 2003, le SIVOM de l'Est Gessien assure à la demande des communes le service de portage de repas à domicile. Ils sont préparés par la cuisine centrale SHERPS d'Ornex et destinés aux personnes âgées de 65 ans et plus. Le but est d'améliorer la vie quotidienne en favorisant l'autonomie et le maintien à domicile. Les personnes ayant moins de 65 ans peuvent bénéficier de ce service en cas d'invalidité passagère ou permanente. Le prix des repas varie entre 6,60 euros (personnes non imposables) et 8,50 euros (personnes imposables). La commande doit être réalisée 1 et 3 jours avant la livraison.

Les menus sont en ligne sur le site : [www.sivom-eg.fr](http://www.sivom-eg.fr)

Conditions et renseignements : SIVOM, 5 avenue des Alpes, Ferney-Voltaire, ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h, sauf mercredi : 9h à 12h. 04 50 40 18 67 (messagerie)

## Tester sa mémoire

Le Réseau Mnémosis, soutenu par l'Agence régionale de la santé, le Conseil général de l'Ain et la Communauté de communes du Pays de Gex, est une association gessienne spécialisée dans la prise en charge des troubles de la mémoire. En collaboration avec la CPAM de l'Ain, il lance le programme Memovision en faveur des personnes âgées de 65 ans et plus. Chaque senior est invité à assister à la projection d'un film. Quelques questions simples, définies par des professionnels, suivent cette séance et permettent au senior d'évaluer, par lui-même, sa mémoire. Le film sera projeté dans sept cinémas du Pays de Gex, dont le Cinéma Voltaire, le mardi 14 octobre et le vendredi 7 novembre.

Dr. J. Constant, médecin directeur de Mnémosis –  
Renseignements au 04 50 20 22 62

## Bouger entre aînés

Le club des retraités et aînés de Ferney-Voltaire (CRAF) est ouvert les lundis et jeudis de 14h à 17h. Les adhérents ont accès à diverses activités ludiques tels que scrabble, belote, triamino ou loto. Ils peuvent pratiquer la gymnastique douce le lundi matin et le yoga le mercredi matin ou encore participer à des promenades matinales ou des excursions. « L'idée consiste à découvrir ensemble les villages et villes des environs. Par exemple, l'année dernière, nous nous sommes rendus à Bourg-en-Bresse pour visiter le monastère royal de Brou », explique Roger Cuillerot, président du CRAF. Le club dispose d'un espace bibliothèque où des livres en français et en anglais peuvent être empruntés. Des ordinateurs permettent d'apprendre à utiliser l'Internet. Chaque année des réunions amicales et des repas sont organisés dans les restaurants du Pays du Gex et *in situ*.

Les prochains rendez-vous : le vendredi 24 octobre de 14h à 16h, le club tient son assemblée générale suivie d'un verre de l'amitié. Le dimanche 23 novembre, il ouvrira ses portes dès 14h pour faire visiter ses locaux, présenter ses activités et ses membres, et répondre aux questions.

50 chemin de Collex – Ferney-Voltaire – 04 50 40 94 91 – Cotisation annuelle 25 €.

## Adresses et contacts utiles

### • APPAVEC

Associations pour personnes  
âgées vivant en collectivité  
47 rue du Mont-Rond  
01630 Saint Genis-Pouilly  
Tel : 04 50 28 24 12

### • ADAPA

Association d'aide aux  
personnes âgées du  
département de l'Ain

11, rue de Genève  
01210 Ferney-Voltaire  
Tel : 04 50 40 93 08  
Accueil le mardi  
et mercredi de 8h à 10h.  
Le lundi après-midi  
sur rendez-vous.

### • AGMAD

Association gessienne  
du maintien à domicile  
Immeuble le Tétràs  
Avenue de la gare  
01170 Gex  
Tel : 04 50 41 47 12

## Pour une nouvelle ambition intercommunale

À l'heure où les dotations de l'État sont en baisse et les subventions départementales et régionales de plus en plus difficiles à obtenir, le SIVOM (Syndicat intercommunal à vocation multiple) est au cœur de la politique de collaboration des communes de Ferney-Voltaire, Prévessin-Moëns et Ornex afin de mutualiser les équipements et services.

Rencontre avec...

**Max Giriat,**  
président du SIVOM



**Max Giriat, 66 ans, retraité du génie civil, adjoint à l'urbanisme à Ornex, a choisi de consacrer son temps et son énergie à la collectivité. Conscient que le rapprochement des trois communes – avec peut-être un jour une fusion – est un enjeu important pour les années qui viennent, il veut profiter de ce début de mandat pour impulser plus d'ambition à la structure intercommunale.**

**Donner un nouvel élan au SIVOM**

« Tout d'abord, nous souhaitons tisser de nouveaux liens entre les habitants des trois communes, organiser des manifestations sportives ou des événements en commun. L'idée est de mieux faire connaître notre travail auprès de nos concitoyens et de démontrer ainsi les avantages d'une bonne entente entre nos communes.

**Mutualiser les services**

Pour concrétiser sur le terrain le travail de "conurbation", nous proposons d'harmoniser les plans locaux d'urbanisme en coordonnant les pôles d'habitat, d'activité et de loisirs de nos communes respectives (en lien avec la CCPG, Communauté de communes du Pays de Gex, désormais

compétente en matière d'urbanisme); d'organiser les déplacements interurbains, surtout pour les piétons et les cycles en direction des lignes de bus actuelles ou futures; d'envisager des partages de matériels d'entretien, voire de personnels techniques ou administratifs dont les compétences ne sont pas forcément redondantes d'une commune à l'autre. Par exemple, nous envisageons de mutualiser les demandes de logement au sein d'une base de données commune pour en faciliter le traitement et accélérer l'accès au logement social et intermédiaire.

**Une cuisine centrale intercommunale pour les écoles et les centres de loisirs**

Alors que le centre de loisirs intercommunal a ouvert ses portes à la rentrée, le SIVOM ne manque pas de projets structurants: dès l'an prochain une cuisine centrale intercommunale confectionnera chaque jour plus de 1 500 repas à destination des élèves des écoles et centres de loisirs de nos trois communes et du service de portage de repas en privilégiant la fraîcheur, les filières locale et bio.

**Une gendarmerie et le COSEC au centre des projets du SIVOM**

Promise depuis 10 ans, une nouvelle gendarmerie verra le jour durant ce mandat. Enfin, le COSEC est saturé et l'on doit réfléchir rapidement à un agrandissement de cet équipement qui héberge de nombreux clubs et les activités sportives du collège et du lycée.

**Lutter contre le déficit de l'offre médicale de proximité**

Notre région grandit vite et les infrastructures publiques sont souvent sous-dimensionnées. Le secteur médical est particulièrement touché. Les élus du SIVOM ont à cœur d'aider l'installation de médecins, kinésithérapeutes, pédiatres, orthophonistes... En juin dernier le SIVOM a initié un diagnostic sur l'organisation de l'offre de soins dans le territoire et les actions possibles. Parmi ces actions l'aide à l'installation de médecins par la recherche de locaux, l'accompagnement pour une plus grande coopération des professionnels de santé qui rendra plus attractif notre territoire. »

**Les membres ferneyiens du SIVOM**

- Daniel **Raphoz**
- Khadija **Unal**
- Roger **Vonner**
- Valérie **Mouny**
- Pierre-Marie **Philipps**
- Etienne **t'Kint de Roodenbeke**
- Jean-François **Patriarca**
- Christian **Landreau** (vice-président)
- Henri **De Lavernette**
- Jean-Louis **Guiderdoni**
- Yves **Consigny**
- Stéphane **Grattaroly** (suppléant)
- Didier **Rigaud** (suppléant)

### RENOUVELLEMENT DE L'ASSEMBLÉE AU SIVOM

Les élections municipales de mars dernier ont conduit au renouvellement des 23 représentants des communes de Ferney-Voltaire (11), Prévessin-Moëns (7) et Ornex (5) au sein du SIVOM. Le SIVOM a été fondé en 1967. Le SIVOM décide de son budget, des projets et actions à conduire, et les communes membres fournissent les moyens financiers adéquats en proportion de leur population ou du nombre de bénéficiaires des services proposés (pour les cantines par exemple). Le dialogue et le consensus entre délégués sont donc essentiels pour son bon fonctionnement. En avril, Max Giriat, délégué d'Ornex a été élu président du SIVOM. Début mai, Maurice Coin (Prévessin) et Christian Landreau (Ferney-Voltaire) ont été élus vice-présidents. Pour une efficacité accrue, les maires des trois communes sont également membres du bureau.



## Metaluma

**Hélène Queyranne, spécialisée dans la création, réparation et transformation de bijoux, ouvre l'atelier Metaluma en bordure du parc de la Tire.**

### Le lieu où faire réparer nos bijoux

Bague écrasée ou fendue, collier désargenté, pierre précieuse décollée, Hélène offre une seconde vie aux bijoux que l'on croyait condamnés à rester dans leurs écrins. Elle répare avec dextérité du haut de gamme aussi bien que des bijoux fantaisie, car selon

elle, « *la valeur que l'on porte à un bijou est avant tout sentimentale* ». Elle chine au gré de ses envies en alliant de vieux bijoux trouvés dans des vide-greniers avec des métaux précieux tels que l'or ou la platine et des pierres semi-précieuses. L'une de ses dernières créations est une paire de boucles d'oreilles en argent rainurées et gondolées à l'instar d'une fine feuille d'amandier.

### Des ateliers créatifs

Chaque mercredi et samedi après-midi des ateliers de création de bijoux sont ouverts aux enfants et aux adolescents. Accessibles dès 8 ans, ces ateliers sont réalisés en français et en anglais, selon la demande. Les plus jeunes s'exercent à fabriquer des colliers de perles et des pendentifs. Les adolescents, quant à eux, apprennent à polir les métaux, à les oxyder et à travailler les textures à l'aide d'un laminoir. « *Ces pratiques permettent de moduler les formes et l'aspect des bijoux sans avoir recours à des produits chimiques ou à l'utilisation d'un fer à souder qui peuvent être potentiellement dangereux pour les novices* », explique Hélène. Ici, chacun met

à profit sa créativité en s'adonnant à l'art d'assembler les matériaux pour créer des sautoirs aux couleurs resplendissantes ou des bagues originales. Hélène propose aussi de faire graver ses initiales dans le métal afin de personnaliser une breloque que l'on fixera ensuite à un bracelet ou à un collier. « *Les adolescentes en raffolent* », précise-t-elle.

### Les projets de Metaluma

Hélène souhaite proposer des ateliers de création pour les adultes et vendre des cartes cadeaux pour participer à des ateliers création de bijoux. Par ailleurs, elle entend créer une association d'artisans des métiers d'arts du Pays de Gex afin de renforcer les liens et, à terme, organiser un marché d'artisans locaux.

### Metaluma

68 rue de Meyrin – 01210 Ferney-Voltaire

Tel: 06 06 47 44 78

Mail: info@metaluma.com

Ouverture mercredi, jeudi, vendredi 13h30 à 19h et samedi 10h30 à 18h non-stop.

Mercredi, jeudi, vendredi matin et dimanche, sur rendez-vous.

## « Intérieur 45 »



**François Delanoë, architecte d'intérieur indépendant, ouvre son showroom. Un hall d'exposition intitulé « Intérieur 45 » au 45 rue de Meyrin.**

### Un nouvel architecte d'intérieur en ville

Efficacité, créativité, rapidité, voici les maîtres mots de François Delanoë. Il rénove

et décore des maisons ou des appartements en mettant à profit son imagination et son savoir-faire. Cet automne, il ouvre son showroom. « *L'objectif est de présenter à ma clientèle un assortiment de produits, de matériaux ou de textures tels que le bois flotté, bois vieilli, béton ciré, métal effet rouillé ou ardoise, pour ensuite apporter des idées sur les différents styles applicables à la décoration d'intérieur* », explique François. L'espace est agencé comme un appartement avec un bureau, une cuisine équipée design, une salle d'eau et un salon. Chaque pièce transmet une ambiance différente.

### Un intérieur sur mesure

François travaille aussi bien avec des particuliers qu'avec des entreprises (hôtels ou restaurants). « *Je préfère me déplacer chez les clients afin de constater ce que nous pouvons aménager et comment nous pouvons optimiser les espaces en leur donnant caractère, vie et chaleur* », précise-t-il. Après discussion avec ses clients, François réalise des croquis sur place et évoque les besoins en matériaux ainsi que le coût. « *Je dessine aussi les plans et les meubles pour mes clients quel que soit le style demandé.*

*Du baroque au contemporain en passant par l'industriel, tout est possible* ». Les objets dessinés sont ensuite fabriqués par des artisans, basés dans l'Ain ou en Haute-Savoie, avec lesquels François collabore. Menuiserie, plomberie ou peinture : il gère tous ses chantiers d'une main de maître et aime s'entourer de professionnels minutieux. « *Je travaille notamment avec une artisane très appliquée. Elle réalise des bétons cirés. Ce sont de vraies merveilles* », s'enthousiasme-t-il.

### Les projets d'Intérieur 45

François souhaite mettre en place des animations régulières dans son espace. Comme par exemple, inviter les voisins pour des démonstrations culinaires en compagnie des chefs locaux ou accueillir des expositions d'œuvres d'art. Tout ceci dans le but de favoriser les liens entre les habitants du quartier.

### Intérieur 45

45 rue de Meyrin – 01210 Ferney-Voltaire

Tel: 06 31 59 41 52 ou 0041 79 346 61 73

Mail: interieur45@gmail.com

Ouvert du lundi au samedi de 9h à 19h, uniquement sur rendez-vous.

## ■ agenda culturel & associatif

■ CONFÉRENCE-DÉBAT ■ EXPOSITION ■ MUSIQUE ■ SPECTACLE VIVANT ■ CINÉMA ■ ASSOCIATIONS ■ CITOYEN

### octobre

#### ■ TOUS LES SAMEDIS D'OCTOBRE ET NOVEMBRE

**Atelier de Peinture – Beaux-Arts**  
Mouvement Artistique du Pays de Gex, Galerie Saint-Pierre  
Maison Saint-Pierre, de 15h à 18h30

#### ■ TOUS LES DERNIERS MARDIS D'OCTOBRE, NOVEMBRE ET DÉCEMBRE

**Lectures de contes**  
*La Farandole*, de 8h30 à 9h

■ **MARDI 7 OCTOBRE**  
**Conseil municipal**  
Mairie de Ferney-Voltaire, 20h30

■ **JEUDI 9 OCTOBRE**  
**Festival de l'orgue**  
Orgue et cuivres anciens  
*Divinum Officium - Concertus pro Spiritus*  
Temple, 20h

■ **VENDREDI 10 ET SAMEDI 11 OCTOBRE**  
**Chants d'exil**  
Bertold Brecht  
Comédie de Ferney, 20h30

■ **SAMEDI 11 ET DIMANCHE 12 OCTOBRE**  
**Pinocchio**  
Théâtre d'ombres  
*Théâtre Micromégas*, samedi, 17h et dimanche, 11h (P. 16)

■ **DIMANCHE 12 OCTOBRE**  
**Marché bio**  
Animations et lecture d'« Échos Logiques » de Jérôme Phalippou  
*Grand'rue, place de la Comédie, parc de l'abbé Boisson*, de 9 h à 17h (P. 12)

■ **DIMANCHE 12 OCTOBRE**  
**Festival de l'orgue**  
De Purcell à Britten – Musique anglaise pour voix d'enfants  
Temple, 16h30

■ **MARDI 14 OCTOBRE**  
**Projection Memovision**  
Réseau Mnémosis  
Cinéma Voltaire (P. 21)

■ **DU JEUDI 16 OCTOBRE**  
**AU SAMEDI 29 NOVEMBRE**  
**Exposition de peintures**  
Seb.M et Bocaj  
Vernissage le 16 octobre à 18h  
Maison Fusier

■ **DU VENDREDI 17**  
**AU DIMANCHE 26 OCTOBRE**  
**Exposition peinture fraîche**  
Mouvement Artistique du Pays de Gex, Galerie Saint-Pierre  
Maison Saint-Pierre

■ **SAMEDI 18 OCTOBRE**  
**To Chet with love**  
Stéphane Belmondo Trio  
Comédie de Ferney, 20h30

■ **SAMEDI 18 ET DIMANCHE 19 OCTOBRE**  
**Bourse aux Ski**  
Association Ferney ski  
Salle Gaston Laverrière,  
Prévessin-Moens

■ **JEUDI 23 OCTOBRE**  
**Avant-première**  
Projection du film *Tiens-toi droite*, en présence de la réalisatrice Katia Lewkowicz  
Cinéma Voltaire, 20h30

■ **VENDREDI 24 OCTOBRE**  
**Assemblée générale ordinaire**  
Club des aînés et retraités de Ferney-Voltaire  
*50 chemin de Collex*, de 14h à 16h (P. 21)

■ **VENDREDI 24 OCTOBRE**  
**Conférence**  
L'aventure du Châtelet,  
par Andrew Brown  
Orangerie du Château, 19h

■ **SAMEDI 25 OCTOBRE**  
**Table ronde**  
*Le Dictionnaire philosophique*,  
Un alphabet pour aujourd'hui  
Orangerie du Château, de 16h à 18h

■ **SAMEDI 25 OCTOBRE**  
**Rencontre**  
Avec Thierry Girod pour la sortie du Tome 6 de *Wanted*  
Librairie de Contrebande dessinée

### novembre

■ **MARDI 4 NOVEMBRE À 20H30**  
**Conseil municipal**  
Mairie de Ferney-Voltaire, 20h30

■ **VENDREDI 7 NOVEMBRE**  
**Projection Memovision**  
Réseau Mnémosis  
Cinéma Voltaire (P. 21)

■ **MARDI 11 NOVEMBRE**  
**Cérémonie du souvenir 1914-1918**  
*Monument aux morts* (P. 14)

■ **DU MERCREDI 12**  
**AU SAMEDI 15 NOVEMBRE**  
**Exposition**  
La bande dessinée chinoise  
Librairie de Contrebande dessinée

■ **JEUDI 13 NOVEMBRE**  
**Ma famille**  
Carlos Liscano  
Théâtre Le Châtelard, 20h

■ **DU JEUDI 13**  
**AU DIMANCHE 16 NOVEMBRE**  
**La raison par alphabet**  
Thomas Freitag  
Comédie de Ferney, 20h30  
et dimanche, 17h (P. 17)

■ **DU VENDREDI 14 NOVEMBRE**  
**AU SAMEDI 22 NOVEMBRE**  
**16<sup>e</sup> édition du Festival Filmar en America Latina**  
Encuentro de dos mundos  
Cinéma Voltaire (P. 16)

■ **VENDREDI 14 NOVEMBRE**  
**Conférence**  
La bande dessinée chinoise avec l'auteur Lu Min.  
Salle du levant, 20h

■ **SAMEDI 15**  
**ET DIMANCHE 16 NOVEMBRE**  
**Le carnaval des animaux**  
Par les professeurs du Conservatoire  
Théâtre Le Châtelard, samedi, 20h et dimanche, 17h

■ **SAMEDI 15**  
**ET DIMANCHE 16 NOVEMBRE**  
**Baluchon**  
Comptines et instruments  
Théâtre Micromégas, samedi, 17h et dimanche, 11h (P. 16)

■ **DIMANCHE 16 NOVEMBRE**  
**Messe de la Sainte-Cécile**  
Avec la Société de musique de Ferney Voltaire.  
Églises Notre-Dame et Saint-André, 10h30

■ **DU 18 AU 22 NOVEMBRE**  
**Semaine du beaujolais**  
Dégustations et animations musicales  
Commerces de la Grand'rue

■ **SAMEDI 22 NOVEMBRE**  
**Portes ouvertes**  
Journée d'inauguration de l'extension du Conservatoire.  
Conservatoire, de 9h à 17h (P. 6)

■ **DIMANCHE 23 NOVEMBRE**  
**Journée portes ouvertes**  
du Club des aînés et retraités de Ferney-Voltaire  
*50 chemin de Collex*, 14h (P. 21)

■ **JEUDI 27 NOVEMBRE**  
**Don du sang**  
Salle du Levant, de 10h à 12h30 et de 16h30 à 19h30

■ **DU VENDREDI 28**  
**AU DIMANCHE 30 NOVEMBRE**  
**François, le Saint-Jongleur**  
Dario Fo  
Comédie de Ferney, 20h30  
et dimanche, 17h

■ **SAMEDI 29 NOVEMBRE**  
**Concert**  
Pour les 170 ans de la Société de musique de Ferney-Voltaire  
COSEC, 20h

■ **SAMEDI 29 NOVEMBRE**  
**Fête de solidarité**  
Contacts Cultures Cuisines  
Salle du Levant, 19h30

### décembre

■ **MARDI 2 DÉCEMBRE**  
**Conseil municipal**  
Mairie de Ferney-Voltaire, 20h30

■ **DU JEUDI 4 AU LUNDI 15 DÉCEMBRE**  
**Exposition**  
Photographies de Paul Sika  
Vernissage le 4 décembre, 18h  
Maison Fusier

■ **VENDREDI 5 DÉCEMBRE**  
**Concert de Noël**  
*Daphnis et Eglé* de Jean-Philippe Rameau sous la direction de Gonzalo Martinez  
Église Notre-Dame et Saint-André, 20h30 (P. 17)

■ **SAMEDI 6 ET DIMANCHE 7 DÉCEMBRE**  
**Des murs et des fenêtres**  
Lecture sur le thème de la migration et de l'exil.  
Théâtre Le Châtelard, samedi, 20h et dimanche, 17h

■ **DIMANCHE 7 DÉCEMBRE**  
**Les Yogas Sutras de Patanjali**  
Atelier avec l'association Satya  
Spa 4, Hôtel Odalys, de 10h à 12h30

■ **SAMEDI 13 DÉCEMBRE**  
**Vin chaud de fin d'année**  
Bibliothèque pour tous, de 10h à 12h

■ **SAMEDI 13 ET DIMANCHE 14 DÉCEMBRE**  
**Tik Tak**  
Utopik Family  
Comédie de Ferney, samedi, 20h et dimanche, 17h

■ **SAMEDI 13 ET DIMANCHE 14 DÉCEMBRE**  
**Motus**  
Marionnette à taille humaine  
Théâtre Micromégas, samedi, 17h et dimanche, 11h (P. 16)